

Présentation du pôle Transition écologique

RSU-DD

Transition écologique

Université
Paris Nanterre

« Etre démonstrateur de la transition écologique : un «éco-campus dans un éco-territoire »

que de développement durable mise en place par l'université dès 2008 face aux enjeux économiques, climatiques et environnementaux.

engagements et actions se sont multipliés.

L'université s'engage dans la démarche du "Plan Vert" telle que fixée par la loi Grenelle 1 du 3 août 2009.

La loi Grenelle 1 dans son article 55 du 3 août 2009, impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une démarche Développement Durable (dans ses dimensions économique, sociale et environnementale) sous la dénomination "Plan Vert". Simple expression au départ, le Plan Vert a évolué avec l'écriture du canevas du Plan Vert, officialisé le 17 juin 2010, qui intègre les 9 défis de la Stratégie Nationale Développement Durable 2010-2013 et l'élaboration par la Conférence des Grandes Ecoles d'un référentiel de la Conférence des Présidents d'Universités et leurs parties prenantes, d'un référentiel destiné à la mise en œuvre de ce Plan dans une logique d'amélioration continue.

Dans la lignée de l'art 55 du Grenelle 1 de l'environnement, en réponse à la feuille de route de la Conférence environnementale 2013 et au nombre des initiatives internationales, le label développement durable et de responsabilité sociétale **DD&RS** est décerné pour sa 1ère édition en mai 2016 à 10 établissements d'enseignement supérieur pour leurs bonnes pratiques, parmi lesquels figure l'université Paris Ouest Nanterre La Défense aux côtés de l'université de Poitiers et de 8 écoles.

D'autres engagements et projets mettent l'accent sur la transition énergétique et écologique de l'université.

Une réflexion stratégique et pluridisciplinaire est engagée en 2014, incluant une démarche de concertation et de co-construction, qui se traduit dans un **Plan d'Action Energie, eau, urbanisme et paysage (PAE)**, véritable schéma directeur pour le court, moyen et long terme (à 20 ans)

En mars 2015, la signature de la **charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés**, initiée par **le Plan Bâtiment durable**, marque l'adhésion à la démarche visant la réduction des consommations énergétiques.

En 2017, l'établissement qui a depuis quelque temps déjà l'objectif de développer une politique en faveur de la biodiversité (variable stratégique n°4,3 du référentiel DD&RS) **présente au CA de février 2017 une stratégie en 3 axes qui est votée.**

Concrètement et récemment, l'université (**direction du patrimoine**) a réalisé des opérations de construction et d'aménagement respectueuses de l'environnement en intégrant des objectifs de performances de durabilité et de qualité fixés par la région Ile-de-France : **le bâtiment Max Weber** (trophées Bois d'Île de France 2016, Green Building Solutions Awards 2016, prix « Bas Carbone »), **le réaménagement de l'allée de la gare** (mise en œuvre d'un éclairage urbain performant 3ème tranche du **plan écolum**, aménagement paysager, mise en conformité de l'accès pompier). Le projet de la nouvelle BDIC, **la contemporaine, de l'architecte Bruno Gaudin**, décline ces mêmes objectifs.

▶ **Actualités de la Transition écologique**

Consultez les [archives des actualités](#)

▶ **Contact**

aire : [Maud LOKPO](#)

terre.fr/presentation-du-pole-transition-ecologique-810171.kjsp?RH=1511780386924